



**Rapport déposé par le maire
lors de la session ordinaire
du 6 septembre
portant sur le rapport financier de la
Municipalité de L'Ange-Gardien pour
l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021**



Mesdames et Messieurs,
Chers collègues membres du Conseil,

C'est avec plaisir que je vous présente, à titre de Maire et, tel qu'exigé par la Loi, mon rapport sur les états financiers audités de la Municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021.

États financiers et rapports de l'auditeur pour l'année 2021

Le rapport financier 2021, préparé par la direction générale a été audité par la firme Mazars.

Mentionnons en premier lieu que les rapports de l'auditeur externe sur les états financiers et sur le taux global de taxation réel ne comportaient aucune réserve et confirment que nos états financiers donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, le tout conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public..

Situation financière

Je suis très fier de souligner que la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2021 était toujours très enviable avec des excédents accumulés totalisant 18 886 958 \$. Ces excédents sont constitués d'actifs financiers pour 5 127 087 \$ et non financiers, principalement des immobilisations, de 25 292 390 \$ et de passifs de 11 532 519 \$ composé principalement de la dette à long terme.

État des résultats

En ce qui concerne plus spécifiquement l'année 2021, celle-ci s'est soldée par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 463 245 \$ et un déficit d'investissement à des fins fiscales de 237 207 \$.

L'excédent de fonctionnement est essentiellement dû à une croissance du marché de la construction neuve et aux transactions immobilières également en forte hausse dans notre municipalité en 2021. Ces deux éléments ont généré des revenus plus importants au niveau de la taxe foncière sur les nouvelles constructions, des droits de mutations sur les ventes de propriété et sur les tarifs pour les permis.

Soulignons que près de 70 % de nos revenus totaux proviennent des différentes taxes foncières, taxes directes et tarifications soit 6 928 399 \$. Quant aux dépenses de fonctionnement, la plus grande part, 26 %, va à la voirie, suivi de près par la sécurité publique à 24 %.

Le déficit d'investissement est dû à des projets qui ont été complétés en 2021 mais dont le financement avait été obtenu en 2020. L'amélioration des chemins municipaux a représenté près de 79 % des investissements réalisés en 2021 lesquels totalisent 1 378 228 \$.

Dettes à long terme

Au 31 décembre 2021, notre dette à long terme totalisait 9 430 200 \$. Notons qu'une bonne part de ces emprunts (22%) est remboursée au moyen de taxes spéciales d'amélioration locale à la suite de projets de pavages de chemins de quartiers. Des subventions totalisant 111 093 \$ sont également à recevoir du gouvernement du Québec pour le remboursement d'une partie de ces emprunts.

Immobilisations

En ce qui concerne nos immobilisations, celle-ci totalisent 24 978 286 \$ et sont composés en majeure partie (64%) d'infrastructures routières. Les bâtiments municipaux ont quant à eux une valeur nette de 3 144 127 \$.

Conclusion

L'année 2021 s'est conclue sur une bonne note au niveau financier pour notre Municipalité. Je tiens à remercier mes collègues du conseil municipal pour leur collaboration et tout le personnel pour sa gestion rationnelle et consciencieuse des ressources municipales.

Sur ce, Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre confiance et vous souhaite une belle fin de saison estivale.

Le Maire,

Marc Louis-Seize